

Plan d'action du CEDEJ 2015-2019

Ce plan d'action reprend les grandes lignes du projet de direction présenté devant le conseil scientifique ESPAR (printemps 2015) et transmis aux chercheurs (C. Steuer et H. Bayoumi) à l'automne 2015.

Histoire du CEDEJ

Créé par l'accord franco-égyptien de 1968 et héritier de l'Ecole française de droit au Caire (1890-1956), le Centre d'Etudes et de Documentation Economiques, Juridiques et sociales (CEDEJ) au Caire s'est développé avec la vocation de produire un savoir multidisciplinaire en sciences humaines et sociales, principalement sur l'Egypte et le monde arabe contemporain.

Dans les années 1980, le CEDEJ devient un institut phare de recherche, de formation et de documentation à l'échelle de l'Egypte et de la Méditerranée.

Une grave crise éclate à la fin des années 2000 : stagnation des activités scientifiques, réductions budgétaires, vente du bâtiment du Consulat général de France (qui hébergeait le CEDEJ), fermeture de la bibliothèque. En 2010, le CEDEJ intègre des locaux étroits dans un immeuble d'habitation mitoyen de l'Institut Français d'Egypte (Mounira). Les 35 000 ouvrages sont installés dans un second appartement, loué à Mohandessine.

Statut

Depuis 2007, le CEDEJ est une Unité de service et de recherche (USR 3123) du CNRS – sections disciplinaires 33, 39 et 40 -. Depuis cette date, le CEDEJ intègre également le réseau des Unités Mixtes des Instituts Français de Recherche à l'Etranger (UMIFRE), un réseau défini par un accord-cadre entre le Ministère des Affaires étrangères et le CNRS (renouvelé tous les quatre ans). Le CEDEJ est un Etablissement à Autonomie Financière (EAF) placé sous la double tutelle du MAEDI et du CNRS (Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche).

Situation en septembre 2015

- Personnel : 3 titulaires (2 MAEDI et 1 CNRS), 6,5 agents de droit local (ADL), 25 vacataires.
- Dotation annuelle : 285 000 euros/an dont 17 000 euros du CNRS (année 2015).
- Un centre éclaté sur deux sites et administrativement amputé de l'antenne de Khartoum.
- Un centre dans une phase de redémarrage scientifique... mais avec de faibles moyens, dans un contexte politique local post-2011 délicat et contraignant.

L'objectif général du mandat est de :

1/redonner toute sa place et une visibilité au CEDEJ comme pôle de production d'une recherche en sciences humaines et sociales répondant aux standards internationaux d'excellence scientifique, notamment grâce aux publications et à l'accueil de (jeunes) chercheurs à la carrière prometteuse ou reconnue et de leaders dynamiques de projets ;

2/retisser des liens avec des partenaires institutionnels locaux tout en poursuivant la politique de coopération au sein du réseau des UMIFRE ;

3/œuvrer à la préservation et à la valorisation des ressources du fonds documentaire exceptionnel du CEDEJ.

Il n'y a pas de hiérarchie dans les 11 priorités listées.

- **PRIORITE 1 : Déménager pour offrir un espace de travail attractif**

Quitter les bureaux médiocres de Mounira pour rassembler sur un site unique bureaux et centre de documentation vise à éviter le paiement de deux loyers, à garantir une meilleure cohésion de l'équipe et à offrir de bonnes conditions de travail au personnel, chercheurs/-euses de passage ou en résidence.

- **PRIORITE 2 : Améliorer la communication**

La communication du laboratoire concourt à la valorisation et à la diffusion de la vie scientifique en même temps qu'elle remplit une fonction d'archivage : refonte du site web, création d'outils de communication (newsletter, réseaux sociaux) et consolidation d'un poste de chargé(e) de communication sont prévues. En interne : réunions de laboratoire et diffusion de notes de service.

- **PRIORITE 3 : Trouver une solution durable pour la bibliothèque du CEDEJ**

Trésor contribuant au prestige et à l'aura du centre, la bibliothèque (35 000 titres) et la cartothèque (6 000 cartes) sont à protéger et valoriser pour une mise à disposition optimale.

- **PRIORITE 4 : Rechercher des financements extérieurs**

Au regard de la réduction généralisée des aides publiques allouées par les tutelles, la mobilisation de ressources extérieures est indispensable et passe par la réponse à des appels d'offres français, européens et internationaux de la part des chercheurs.

- **PRIORITE 5 : Un projet scientifique fédérateur « Disparités socio-économiques et territoriales de l'Égypte contemporaine »**

Destiné à créer une synergie de laboratoire et fédérant les travaux au sein du CEDEJ, ce programme interdisciplinaire débouchera sur un *Atlas de l'Égypte contemporaine* (version papier et électronique) et un portail web interactif présentant les recensements de la population égyptienne (1882-2016).

- **PRIORITE 6 : Accroître les publications**

Augmenter le rythme de parution des numéros de la revue *Égypte/Monde Arabe* dont l'impression papier est relancée (en exemplaires limités) et dont certains numéros (en anglais) sont publiés sous forme d'ouvrages en français (éditions Karthala) ; poursuivre la publication de livres électroniques OpenBook.

- **PRIORITE 7 : Organiser des séminaires réguliers et des manifestations scientifiques d'envergure internationale**

Des séminaires de recherche sont relancés, de même que des conférences grand public. Un colloque international « Frontières et recompositions territoriales au Moyen-Orient et au Sahel » est prévu parmi les manifestations de dimension internationale.

- **PRIORITE 8 : Valoriser les ressources du CEDEJ à travers les Humanités numériques**

Priorité du CNRS, les Humanités numériques sont un pôle de compétences clé du CEDEJ, pilier de la valorisation des ressources du centre et du projet scientifique fédérateur.

- **PRIORITE 9 : Soutenir l'accueil et la recherche des jeunes chercheurs**

(Masters, doctorants et post-doc) français, égyptiens, européens ou étrangers grâce à un appui logistique ou/et financier.

- **PRIORITE 10 : Mener des actions de formation et de vulgarisation scientifique - la science hors les murs -**

Lieu de production d'un savoir, le CEDEJ œuvre à la formation à la recherche via des actions ponctuelles d'enseignement (cours) et de vulgarisation scientifique (exposition ; film documentaire etc.) visant un public académique, scolaire et/ou grand public.

- **PRIORITE 11 : Etendre la collaboration et les partenariats aux échelles locale, nationale et internationale**

L'élaboration d'outils de recherche par le CEDEJ et les multiples actions ou programmes entrepris (enseignement, formation, manifestations etc.) sont l'occasion de consolider des liens avec des partenaires via la signature de conventions.